

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### Regard éthique sur la violence dans les médias

Bert, Catherine

*Published in:*  
Les Politiques Sociales

*Publication date:*  
2006

*Document Version*  
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

Bert, C 2006, 'Regard éthique sur la violence dans les médias', *Les Politiques Sociales*, numéro 1-2, pp. 6-12.

#### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

# Regard éthique sur la violence dans les médias

Catherine Bert

Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur, Belgique

Question très ancienne, la violence est un élément constitutif de l'histoire de l'humanité.

Ainsi d'ailleurs que l'a récemment montré le film de D. Cronenberg, *History of violence*, elle apparaît aujourd'hui encore comme une menace permanente qui peut surgir à tout instant, voire comme une seconde nature pour l'homme. Ce film relate en effet l'histoire d'un homme bien sous tout rapport mais qui, suite à un acte de barbarie forcé pour sauver deux vies, bascule dans une violence insoupçonnable.

C'est une histoire parmi tant d'autres... qui raconte que, dans la société américaine, la violence peut être source de respect si elle est le signe d'un geste de bravoure, mais peut devenir sordide lorsqu'elle est le seul moyen de s'exprimer.

## 1. Violence(s)

La violence est une notion ambiguë. D'une part, elle est évoquée à travers des codifications diverses telles que les lois, la pratique de sports de combat, ou encore certains actes médicaux. Le respect de règles établies confère à ces différents actes une légitimité morale, sociale et culturelle. D'autre part, elle fait l'objet de manifestations spontanées et irrationnelles qui suscitent passion, émotion et indignation.

L'acte violent peut être défini comme l'acte qui «[...]se produisant avec force, renverse des obstacles, combat ou détruit des résistances» (1). On dégage de cette définition deux idées intéressantes pour une meilleure compréhension du terme.

La première idée tient dans le fait qu'une force est utilisée pour s'opposer à une situation.

La seconde idée rend compte d'une volonté de réagir face à une situation jugée insupportable et intolérable. Parce qu'elle

est bien souvent l'échec d'une revendication identitaire, la violence s'enracine à la fois dans un manque d'être et dans un désir d'être. L'autre est considéré comme responsable du manque. Il prend ce qui manque ou en empêche l'appropriation.

Le concept de violence amalgame des réalités diverses et complexes. Il peut y avoir tout autant de violence dans un message publicitaire, en apparence anodin, que dans une fusillade. Dans un acte violent, la force utilisée n'est pas nécessairement physique. Il y a aussi la force des mots, des gestes, des valeurs qui induisent des situations de violence verbale, de violence psychologique, de violence morale, de violence politique, etc. Ainsi, lors de réunions préparatoires à une enquête sur la violence à la télévision, des adolescents interviewés décelaient des marques de violence dans les scènes suivantes : querelles d'enfants, populations affamées, animaux chassant, disputes lors de débats télévisés, paroles grossières ou encore divorce des parents (2).

## 2. Violence et force

Dans ces exemples que citent les adolescents, la violence apparaît comme la fermeture d'un espace de discussion au profit d'un rapport de force, que ce dernier soit physique, langagier ou symbolique. La distinction entre violence et force, dans ce contexte, a-t-elle un sens ?

A. Lalande distingue force et violence. Il définit la violence comme «l'emploi illégitime ou du moins illégal de la force» (3). Si l'on admet la pertinence de la distinction, le recours à la force peut disposer d'une légitimité et d'une légalité, c'est le cas des sports de combat. Par contre, dans le cas des actes terroristes, la violence sort du champ de la légitimité et de la légalité.

S'inspirant de F. Nietzsche, M. Foucault propose une autre distinction, éclairante, entre les deux termes (4). Il définit la violence comme une conséquence de la force mais non comme un élément la constituant. La violence porte sur des biens, des corps ou des êtres déterminés qu'elle détruit et dont elle change la forme. Mais la force est une action sur l'action. Elle est un rapport qui permet, entre autres, d'inciter, d'induire, de détourner ou encore de rendre difficile ou facile.

Le recours à la force peut s'exercer en préservant des valeurs et du sens tandis que l'usage de la violence est caractérisé

par une perte de sens. La violence, en tant que réaction face à une situation jugée inacceptable, devient elle-même inacceptable parce qu'elle est source de contraintes injustifiables pour un individu ou un groupe d'individus. Ce qui n'est pas justifiable à nos yeux est ce qui est dépourvu de sens, c'est-à-dire ce qui ne respecte ni ne traduit les valeurs qui apportent une signification à nos relations. Par contre, l'usage de la force pour défendre ces mêmes valeurs peut - dans certaines situations - être considéré comme un moindre mal pour lutter contre l'injustice.

### 3. Violence et identité morale

La distinction entre violence et identité morale a le mérite de préserver le principe de non-violence qui se fonde sur le respect de la dignité et de la vie de l'individu. Si la violence apparaît parfois comme une seconde nature, E. Kant, à travers sa formulation bien connue de l'impératif catégorique, défend l'idée que l'exigence la plus profonde de l'homme est de respecter la dignité de l'humanité en sa propre personne et, dans le même mouvement, de reconnaître la dignité de l'humanité en tout autre homme. Selon cette référence à la philosophie morale, toute justification de la violence ouvre une brèche et déforce l'interdit moral «tu ne tueras pas». Or il arrive que la culture et, notamment les médias, présentent la violence comme l'arme de justice qui met l'agresseur hors d'état de nuire. C'est, semble-t-il, ce même type d'argument qui justifie aujourd'hui encore la peine de mort dans différentes régions du monde.

L'expérience de la violence renvoie chacun à son identité morale. Chaque forme d'identité morale implique une nouvelle appréhension de la violence. En effet, ce que nous jugeons inacceptable au titre de la violence est relatif à une époque, à une culture ou même à une position sociale. Le fanatisme qui conduit au terrorisme ou, dans un autre ordre d'idée, les inégalités socio-économiques sont deux formes de violence qui ne font pas l'objet d'un même rejet au sein des différentes cultures.

Le sens que nous donnons à la violence reflète à la fois ce que nous sommes et ce que nous souhaiterions être, ainsi que l'illustre la récente proposition de loi du Gouverneur de Californie, A. Schwarzenegger. Celui-ci projette de faire passer une loi interdisant d'une part la vente de jeux vidéo violents à des mineurs et permettant, d'autre part, aux parents d'avoir un rôle à jouer dans

le choix des jeux vidéo de leurs enfants. Devenu responsable politique, A. Schwarzenegger reconnaît implicitement l'influence qu'ont les jeux vidéo sur le comportement des joueurs ainsi que le rôle des parents en la matière.

### 4. Violence et responsabilités

La violence n'est ni un donné naturel ni un construit culturel. Elle est en l'homme et hors de l'homme. L'enfant tout petit apprend à vivre avec sa violence et à lutter contre elle. Tout individu, au cours de son existence, est amené à affronter différentes réalités de la violence. Tenter de la comprendre en échappant aux réponses stéréotypées est à la fois une recherche de sens et une manière responsable d'assumer son humanité.

Face à la violence, la question de la responsabilité est complexe. Ainsi que le démontre l'expérience de S. Milgram sur la soumission à l'autorité (5), l'auteur d'un acte violent ne se sent pas responsable dans tous les cas du tort qu'il cause, parce que le sens de son acte lui échappe et lui est dicté par une raison supérieure et légitime. La violence dans les médias est parfois présentée comme cette raison supérieure qui dicte des conduites telles que celle des jeunes auteurs de la fusillade de Littleton au Colorado. Des sites internet de pédophilie, de nazisme, de révisionnisme présentant leurs idées, photos et arguments "historiques" à l'appui, sont aussi des sources puissantes et insidieuses de légitimité de la violence. Invoquer une raison supérieure et légitime pour expliquer des actes violents reste une approche réductrice de la réalité. Des responsabilités multiples sont impliquées face aux conséquences de la violence dans les médias. On identifie principalement les producteurs/diffuseurs, la famille, l'école et la société.

H. Jonas (6) a d'ailleurs expliqué que le rayon de notre responsabilité était plus vaste que l'acte immédiat qui est posé. Celle-ci a des effets lointains qui amènent à fonder l'éthique sur une responsabilité qui va au-delà des principes de simultanéité (mon acte est éthique ici et maintenant, mais qu'aura-t-il comme conséquences dans le futur ?) et de réciprocité (je peux poser un acte éthique sans attendre de retour). Il peut tout aussi bien s'agir dans ce cas de la responsabilité de l'auteur que de la responsabilité du spectateur qui regarde ou laisse faire. La responsabilité des médias, lors de la diffusion de messages ou de scènes de violence, est lourde de conséquences. Le phénomène de surenchère dans la violence iden-

tifié lors des émeutes en France fin 2005 en est un exemple. La diffusion des reportages d'information avait pour effet d'inciter des groupes impliqués à une escalade dans la violence.

## 5. Violence et médias

Les médias constituent une fenêtre ouverte sur le monde, la société, les personnes et les choses de la vie. Ils deviennent aujourd'hui plus que jamais un moyen d'apprentissage incontournable dont il serait dommage de se priver.

Le spectateur qui risque le plus d'être violent est sans doute celui qui regarde la plupart du temps des émissions violentes, pense que ces émissions sont le reflet de la réalité et s'identifie fortement aux personnages violents qu'il voit agir. Le processus d'identification sera d'autant plus fort que le spectateur aura une faible capacité à prendre de la distance et à adopter un esprit critique. Tous ne sont pas égaux face à cette capacité. Certaines personnalités sont plus agressives que d'autres ou dans un état psychologique perturbé, fragilisé. Le niveau socioculturel du spectateur constitue également un élément déterminant quant à la faculté de développer cette capacité.

La logique commerciale conduit certains médias à considérer le spectateur comme une composante économique à qui l'on propose des produits et des services. Toutefois, une approche plus nuancée "du spectateur" permet d'identifier différentes catégories de public et, partant, de mieux encadrer leurs attentes.

Les médias exercent cependant sur le spectateur un effet de miroir qui l'invite à se situer face à sa propre violence. Dans ce jeu de miroir, la violence autorisée est déterminée par différents facteurs. Un premier facteur est la puissance des effets spéciaux. Selon l'optique du film, du jeu vidéo ou du site internet, l'effet spectacle, grâce aux effets spéciaux, prend la place de l'effet réel. L'identification semble alors plus difficile. Un deuxième facteur est constitué par les attentes d'un public en quête d'émotions fortes. Il semble difficile de déterminer si l'intensité des émotions varie en fonction de l'offre ou si l'offre s'adapte à la demande. Un troisième facteur tient compte des normes en vigueur dans la société. Les vecteurs de la violence sont aujourd'hui canalisés par des règles sécuritaires de plus en plus nombreuses et précises. Ainsi dans le projet de loi du Gouverneur Schwarzenegger, les jeux

vidéo sont considérés comme violents «s'ils infligent virtuellement des blessures graves aux images d'êtres humains [...] d'une manière particulièrement odieuse, cruelle ou dépravée, ce qui implique la torture ou une agression physique sérieuse» (7). Précisons que ce projet est perçu par les concepteurs de jeux vidéo comme une limite à la liberté d'expression.

Les effets de la violence dans les médias déterminés par ces facteurs sont variables et parfois contradictoires, car, outre ces facteurs, c'est aussi la capacité dont dispose chaque être humain de gérer son rapport à la violence qui est ici en jeu.

L'éducation et la sensibilisation à un regard éthique se présentent comme des moyens nécessaires si l'on veut favoriser une prise de distance. Plus efficaces que la censure, ce sont des outils essentiels pour amener chaque spectateur à adopter un esprit critique face à sa propre violence et face aux messages de violence diffusés. ■

## Notes

- (1) Lalande A., 1985, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, p.1211.
- (2) Royen M.C., 1997, "Un cocktail explosif", *Le vif/l'express*, 24/10/97, p.55.
- (3) Lalande A., *op. cit.*, p.1210.
- (4) Deleuze G., 1986, *Foucault*, coll. "critique", Paris, Minuit, p.77.
- (5) Cette expérience se déroule au sein même d'une université. Elle met en présence un comédien et le sujet de l'expérimentation. Ce dernier ignore qu'il est face à un comédien. Il est chargé d'interroger son interlocuteur et de le sanctionner en lui administrant des décharges électriques de plus en plus fortes. L'expérience de Milgram a permis de montrer que, lorsqu'une autorité est perçue comme légitime (ici en l'occurrence le milieu scientifique et universitaire), elle peut amener un individu à commettre des actes cruels qu'il ne poserait sans doute pas dans un autre contexte.
- (6) Jonas H., 1990, *Le Principe Responsabilité. Essai d'une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Cerf, coll. Passages. Dans cet ouvrage, Hans Jonas propose de repenser l'éthique autour de la notion centrale de responsabilité tournée vers l'avenir. Pour encadrer les développements techniques, il développe l'idée d'une responsabilité transindividuelle à l'égard du «monde de vie».
- (7) "Gouvernement pratique l'autocensure", d'après AFP, 18 octobre 2005, [www.laviedunet.be](http://www.laviedunet.be) (La "vie du net" est un site du *Soir en ligne*), consulté le 18/10/05.

## Bibliographie

- GIRARD R., 2001, *Celui par qui le scandale arrive*, Paris, Desclée de Brouwer.
- MULLER J.M., 2001, *Le courage de la non-violence*, Gordes, Les Editions du Relié.
- Coll., *Violences d'aujourd'hui, violence de toujours*, 2000, XXXVII<sup>e</sup> Rencontres internationales de Genève (1999), Lausanne, Ed. L'Age d'homme.